

*Économie canadienne*

Chambre. Selon moi, c'est une initiative valable. Des députés disaient: on ne peut pas avoir un tel, personne ne nous rencontre.

Justement, dans ces comités parlementaires, on a l'occasion d'interroger non seulement le ministre, mais de mettre en question la politique du gouvernement. Si on ne le fait pas, on ne peut pas dire à ce moment-ci au Parlement que le gouvernement en est responsable. On doit, si l'on ne participe pas, en accepter la responsabilité. Certains des collègues ne participent pas pour des raisons différentes. Il y en a qui préfèrent participer ici, c'est leur droit. Il faut au moins admettre que, dans les comités parlementaires, non seulement les députés et les ministres responsables de divers programmes, mais aussi des milliers de témoins sont venus témoigner.

Pour réduire les inquiétudes du député de Bellechasse, précisons que quand la loi sur la réforme fiscale a eu lieu, pendant trois ans et demi, il y a eu à ce moment-là beaucoup de participation des députés qui ont bien voulu s'y attarder. Il existe un projet de loi substantiel, au sujet duquel les gens ont pu discuter et exprimer leurs inquiétudes, ils ont pu non seulement exprimer leurs inquiétudes mais le changer quand le cœur leur en disait par des résolutions bien étoffées devant ces commissions-là et faire valoir leur argumentation, et dans plusieurs cas, cela a été accepté. Alors, il ne faudrait pas dire, monsieur le président, qu'il n'y a pas de gouvernement, qu'on ne participe pas, et qu'il n'y a pas de collaboration.

La semaine dernière on passait la loi anti-inflation qui est étudiée par le Sénat aujourd'hui, où le ministre des Finances (M. Macdonald) comparait présentement. Je vois que les créditistes, pour une raison ou pour une autre, se permettent de dire que cette loi-là n'aurait pas dû être présentée, mais je n'ai pas senti dans les discours qui ont été présentés jusqu'ici de solution de rechange.

J'ai retenu plusieurs points auxquels je vais revenir tantôt, mais je n'ai pas vu de solution de rechange. J'ai vu quelques recommandations et je vais m'y attarder tantôt.

J'ai compris que c'était presque illégal, qu'on passerait des règlements, qu'il y aurait une commission, que ce ne serait même pas légal, et qu'il ne serait pas possible à aucun député à la Chambre de revoir cette loi. Je pense que c'est rendre un très mauvais service que de ne pas avoir lu le projet de loi ou ne pas lire ce qui a été dit. Cet exercice aura lieu au Parlement, si c'est demandé par les parlementaires. Je pense qu'on aurait dû le signaler, cela a peut-être échappé à certains de mes collègues.

Je parlerai de leadership. La majorité des membres du Parti Crédit Social du Canada viennent de l'Est du Canada, mais on n'a pas fait d'intervention directe relativement à l'énergie. Cela n'a pas été signalé dans le débat. Il me semble que c'est démontrer du leadership que de permettre aux gens de tout l'Est du pays de bénéficier d'avantages par l'intervention directe de l'État dans l'économie, par des projets de loi, et de procurer à tous les gens de l'Est de l'essence ou de l'huile à chauffe à meilleur compte, à un prix inférieur à celui du marché mondial.

Maintenant, j'entends les commentaires qui fusent. Il s'agit de \$4 de moins. Il y a peut-être quelque chose de bon dans l'équilibre des forces. Pour certains députés, cela ne signifie peut-être pas grand-chose. En effet, 33 1/3, 40 p. 100, cela ne veut peut-être rien dire pour eux, mais quand on peut permettre un prix de 40 p. 100 moins élevé que le prix mondial, selon moi, c'est une participation directe dans l'économie. Ce n'est certainement pas prévu par les compagnies pétrolières, monsieur le président. Il y en a

plusieurs qui sont venues nous faire des représentations et qui nous en font encore.

Si on a écouté les remarques du député d'Athabaska, il ne voudrait certainement pas qu'à ce moment-là on s'attarde à cela. Au sujet de sa province, il nous a fait un sermon sur la montagne, cet après-midi. Il a parlé de l'intervention du gouvernement relativement à ces sociétés-là. Alors, il faudrait peut-être avoir un équilibre entre ce que l'on a entendu jusqu'à présent.

Lorsque la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires a été créée, des sociétés ont été requises d'exposer des faits. C'est une intervention directe. Cela n'a pas été apprécié non plus. On a accordé des subventions relativement au pain et au lait. Voilà de l'intervention et du leadership. Cela n'existe pas dans plusieurs pays, monsieur le président. On l'a vu ici et on l'a oublié, ou on a passé très vite, on n'a pas voulu signaler ce qui a été fait.

En ce qui a trait à l'industrie laitière particulièrement, j'ai entendu, de même que mes collègues, les représentations qu'on nous faisait de part et d'autre de ce côté-là. On demandait non seulement une intervention du gouvernement, qui a été faite, mais on en demandait une qui était beaucoup plus large que celle-là. Alors, on ne peut pas dire deux choses, monsieur le président, avoir une intervention gouvernementale qui coûte de l'argent, qui est le fruit d'une redistribution, et dire d'un même souffle que cela n'existe pas. Il faudrait peut-être s'arrêter à quelque chose d'autre.

L'exercice qui m'a fasciné le plus, monsieur le président, c'est ce qui a été dit au sujet de l'an 2000.

● (1730)

L'honorable député de Richmond a fait des projections extraordinaires. Au tout début de ses remarques, ce qui m'a le plus frappé, c'est qu'au moins il a admis que, dans le pays dans lequel nous vivons, où il y a une intervention gouvernementale, la moyenne des salaires par famille est de \$14,000. J'ai peut-être manqué quelque chose quelque part, monsieur le président, mais je pense que dans l'ordre des ressources ou des structures, notre pays est le deuxième dans le monde. Même s'il n'était que le troisième ou le quatrième, c'est beaucoup.

Le gouvernement a une plus grande responsabilité que celle-là. Cela ne veut pas dire que tout le monde gagne ce salaire ou plus. Je pense que le gouvernement s'est attardé là-dessus, et c'était conforme à l'esprit du projet de loi anti-inflationniste qu'on voit à ce que les gens qui ne peuvent pas s'aider reçoivent de l'attention. Pour ce faire, il a fallu étudier l'économie, et c'est ce que le gouvernement a fait. Cela choque peut-être mes amis là-bas, je ne le sais trop. Mais si cela les choque, je voudrais bien qu'on me le dise, parce qu'il faut aider les gens qui ne peuvent pas s'aider. Cela a été dit par un honorable député tantôt, et je pense que tout le monde à la Chambre le croit. Par contre, il faut aussi limiter les abus qui existent dans la société, qu'il s'agisse de ceux du gouvernement, des sociétés ou des syndicats.

Si on enlève certains pouvoirs à l'un de ces secteurs, il est certain que nous en entendrons parler, monsieur le président. Nous l'avons vu à la commission parlementaire qui a siégé là-dessus. Certaines sociétés ou groupes de gens s'opposent vivement à ce que le gouvernement prenne des décisions. Plus on regarde cela, plus il y a intervention, et moins je comprends la motion qui est à l'étude aujourd'hui.